



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>10 février 2025</b>
Nombre de conseillers présents : <b>26</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>31</b> dont : <b>6 pouvoirs</b>	

### SEANCE DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Luzillat.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Pascal LABBE, Gilles MAS, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléant de Stéphane BARDIN), Bernard MANILLERE

#### Absents ayant donné un pouvoir :

David DESPAX a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS, Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Françoise MECHIN-VERNIER, Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude DENIER, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Didier CHASSAIN, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

#### Absents représentés :

Stéphane BARDIN

#### Absents :

Catherine CUZIN, André DEMAY, Roland GENESTIER, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Claude RAYNAUD

Secrétaire de séance : Pascale MORIN.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2025\_021 : Finances - Adoption du compte financier unique  
du budget annexe ZA Lhérat 2024

#### Finances locales - Décisions budgétaires

Rapporteur : Luc CHAPUT

Luc CHAPUT présente le compte financier unique 2024 du budget annexe ZA Lhérat de Plaine Limagne, qui se résume ainsi :

<b>Section de fonctionnement</b>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2024	421 348,31 €	420 273,41 €	-1 074,90 €
Excédent 2023 reporté	0,00 €	35 164,69 €	35 164,69 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>421 348,31 €</b>	<b>455 438,10 €</b>	<b>34 090,09 €</b>
<b>Section d'investissement</b>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2024	420 273,71 €	419 128,71 €	-1 145,00 €
Excédent 2023 reporté	1 802,25 €	0,00 €	-1 802,25 €
RAR 2024	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>422 075,96 €</b>	<b>419 128,71 €</b>	<b>-2 947,25 €</b>

Conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Claude RAYNAUD, président de la communauté de communes Plaine Limagne, se retire au moment du vote.

- Le conseil communautaire, avec 31 voix pour, 0 voix contre, et 1 abstention décide :
- d'arrêter le compte financier unique du budget annexe 2024 de la ZA Lhérat comme indiqué ci-dessus,
  - d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 26 février 2025  
Le président, Claude RAYNAUD  
*Original électronique signé électroniquement*